

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 20 FEVRIER 2025

Le 20 février 2025 à 9h10, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lesparre-Médoc, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Bernard GUIRAUD.

PRÉSENTS : M. GUIRAUD, MME GARRIGOU, MME BOURSEAU, MME LANNELUC, M. BERNARD, MME MEYER, MME NEOLIER, M. ROBERT, M. BIDOUZE, M. HIRTZ, M. LE BREDONCHEL.

Administrateurs formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent au nombre de quinze.

ABSENTES : MME BOUDEAU, MME SANS, MME ROHEL, MME BAHOUGNE.

M. LE BREDONCHEL est désigné en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivité Territoriales.

★★★★★★

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 11

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 11 février 2025

DATE DE L'AFFICHAGE : 27 février 2025

★★★★★★

N°002-25 – OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2024

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de sa séance précédente, le Conseil d'Administration,

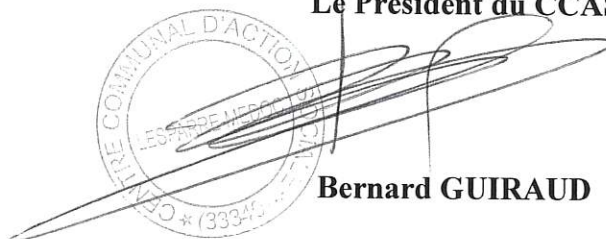
ADOpte À L'UNANIMITÉ

↳ Le PV de la séance du 2 décembre 2024

↳ Le PV **est arrêté et signé** par le président et le secrétaire de séance.

A Lesparre-Médoc, 21 février 2025

Le Président du CCAS,



Bernard GUIRAUD